



# **RÉPUBLIQUE TOGOLAISE**

*Travail — Liberté — patrie*

Éloges funèbres du GOUVERNEMENT

à

Madame POLO Nakpa Eugénie

**Présidente de la Commission  
nationale des droits de l'homme  
(CNDH)**

-----

Lomé, 2 septembre 2021

**« La mort aussi est une guérison »**

*Citation du Rev. Past. Dr. Daké Ekom TRIMUA, Dec. 2016*

Excellence Monsieur le Président de la République ;

Madame le Premier Ministre ;

Madame la Présidente de l'Assemblée Nationale ;

Mesdames et Messieurs les Présidents des Institutions de la République ;

Monsieur le Président de la CNDH du Bénin ;

Mesdames et Messieurs les membres du Gouvernement et chers collègues ;

Mon général, Chef d'Etat major général  
des FAT ;

Monsieur le Rapporteur Général de la  
CNDH du Togo ;

Messieurs les officiers supérieurs des  
FAT ;

Excellence Mesdames et Messieurs les  
Ambassadeurs et représentants des  
organisations internationales ;

Honorables députés à l'Assemblée  
Nationale ;

Mesdames et Messieurs Autorités  
politiques, administratives et  
religieuses ;

Vénérés chefs traditionnels ;

Chers membres de la famille de l'illustre  
disparue ;

Mesdames et Messieurs ;

C'est avec un grand honneur et une vive  
émotion, que je prends la parole, au nom  
de Son Excellence Monsieur le  
Président de la République, garant des  
institutions de la République et au nom  
du Gouvernement, pour délivrer  
l'allocution de circonstance à l'occasion

des hommages de la Nation à Eugénie Nakpa POLO, présidente de la Commission nationale des droits de l'Homme, décédée le 16 août 2021 à Lomé.

**Excellence Monsieur le Président de la République ;**

Permettez-moi, en avant-propos, de vous exprimer, au nom du Gouvernement et de la grande famille des défenseurs des droits de l'homme, notre profonde gratitude et notre reconnaissance pour l'honneur que vous faite à la famille éplorée, à la Commission Nationale des droits de l'homme, à tous les défenseurs des

droits de l'homme et à l'ensemble de nos compatriotes en présidant personnellement la présente cérémonie d'hommage national à Eugénie Nakpa POLO.

**Distingués invités,  
Mesdames et Messieurs ;**

Le Président de la République, Son Excellence Monsieur **Faure Essozimna GNASSINGBE**, Au nom du Peuple Togolais, salue la mémoire de Eugénie Nakpa POLO et rend un vibrant hommage pour l'œuvre de l'illustre disparue au service de l'Etat et des droits de l'homme. Il exprime ses condoléances à la famille éplorée, à la

Commission nationale des droits de l'homme, aux commissaires et au personnel de l'institution.

**Excellence Monsieur le Président de la République ;**

**Mesdames et Messieurs ;**

**« *La mort aussi est une guérison* » !**

Cette phrase, oh combien profonde, prononcée par un homme d'église togolais, à la veille de sa mort, en réponse au vœu de prompt guérison qui lui a été adressé, nous interpelle sur les rapports complexes que la perception ou le ressenti de la mort peut entretenir dans nos esprits, avec la vie, la douleur, la souffrance, la maladie, la



délivrance, la guérison et finalement la foi en la résurrection et l'espérance d'une vie nouvelle pour les croyants.

L'illustre disparue dont nous célébrons les hommages, ce jour, a certainement vécu ces moments de doute, recherchant, au plus fort de sa maladie, la guérison et s'interrogeant probablement sur le sens de la mort.

Eugénie Nakpa POLO a souffert en silence, luttant discrètement presque secrètement contre la maladie, le mal qui la rongait doucement puis brutalement prenant chaque jour le dessus sur ses forces jusqu'à l'ultime

moment. L'annonce de son décès a donc été une surprise.

Mais elle est restée DIGNE dans ce combat, toujours présente à son poste, assumant ses fonctions, occupant le terrain, continuant à recevoir et à traiter les différentes sollicitations dont elle-même et la Commission nationale des droits de l'homme étaient l'objet. Ne dévoilant ni douleur, ni faiblesse et ne souhaitant aucun regard apitoyant, elle a choisi la solitude dans la souffrance au nom de la dignité.

**La DIGNITE**, énoncée dès le préambule de la Constitution togolaise et en son article 11, ainsi que par les instruments

internationaux de promotion et de protection des droits de l'homme dont l'article 1<sup>er</sup> de la Déclaration universelle des droits de l'homme, est à elle seule un véritable condensé de l'idéal des droits fondamentaux auquel Eugénie Nakpa Polo a voué toute sa vie.

Mais comment évoquer sa mort, sans dévoiler brièvement quelques pans de la vie de l'illustre disparue ?

Comme le disait Abraham LINCOLN, **« Ce ne sont pas les années qui comptent dans votre vie, mais la vie dans vos années ».**

Après un doctorat en droit public à l'Université de Lille II et un bref passage

de deux années comme chef du personnel du CHU Campus et chargée de cours à l'université du Benin (aujourd'hui université de Lomé), le docteur Eugénie Nakpa POLO va consacrer ses années de vie au service de l'épanouissement de l'humain.

Sur trente et un ans de vie professionnelle, elle en aura consacré près de vingt-neuf, au seul secteur des droits de l'homme, à différentes fonctions et à des responsabilités toujours plus élevées :

- *Directrice de la Protection et de la défense des droits de l'homme,*

- *Directrice Générale des droits de l'homme pendant près de 19 ans battant le record de longévité à ce poste,*
  
- *Ambassadeur, Représentant Permanent de la République Togolaise auprès de l'Office des Nations Unies et des autres Organisations Internationales à Genève, Capitale des droits de l'homme,*
  
- *Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de la Justice et des Relations avec les Institutions de la République, chargée des Droits de l'Homme*

- et enfin, Première femme élue  
Président de la Commission Nationale  
des Droits de l'Homme (CNDH).

*De cette riche expérience, Eugénie Nakpa POLO était, sans doute, l'un des meilleurs analystes du diagramme des droits de l'homme au Togo. Elle était une mémoire des progrès de notre pays dans la consolidation de sa démocratie et le renforcement de la jouissance des droits de l'homme.*

**Excellence Monsieur le Président de  
la République ;**

Sous votre leadership, et s'inspirant des  
orientations de la politique du

gouvernement, qui a fait de l'approche basée sur les droits de l'homme un des piliers des politiques publiques, le docteur Nakpa POLO initia différentes actions pour le renforcement des droits de l'homme durant sa carrière. Nous pouvons citer, à titre d'illustration : la participation à l'élaboration de différentes législations, la formation des défenseurs des droits de l'homme, la collaboration aux missions du Haut-Commissariat aux droits de l'homme des Nations Unies bureau du Togo (HCDH-Togo), l'accompagnement du processus justice vérité réconciliation et la mise en œuvre des recommandations de la

CVJR, la mise en œuvre du Programme national de promotion et de protection des droits de l'homme, la mise sur pied de la plateforme multi-acteurs de concertation et de collaboration avec les organisations de la société civile.

Elle a participé et conduit les deux premiers cycles du Rapport de l'évaluation périodique universelle (EPU) et contribuer au troisième cycle dont la préparation est actuellement en cours au moment où elle nous quitte.

Elle a, en outre, contribué successivement aux deux réformes de la CNDH en 2018 et 2021, rénovant l'institution, qui de ses 34 ans



d'existence, est l'une des plus anciennes du continent dont le « statut A » a toujours été conservé.

La présidente POLO a, enfin, animé d'excellentes relations de coopération internationale avec les institutions nationales des droits de l'homme homologues. En témoigne, la présence parmi nous, d'une délégation de la CNDH de la République sœur du Benin, conduite par son président, que nous saluons.

La franchise, la méthodologie inclusive et participative, le sens du bien commun ont été les meilleures armes de l'illustre

disparue dans la conduite de ses missions.

Quand survenaient des incompréhensions ou des désaccords inévitables dans toutes relations humaines, elle avait sa technique, à elle : après l'apaisement, de sa voix fluette elle vous gratifiait d'un « petit frère » ; ce qui était le signal que de son côté, la querelle était passée.

Nous l'aimions, ainsi, notre Eugénie ! et les acteurs des droits de l'homme, ses proches, nous l'acceptions ainsi !

**Excellence Monsieur le Président de la République ;**

## **Distingués invités**

**Mesdames et Messieurs ;**

La présidente de la CNDH, de regrettée mémoire, a été un modèle dont la passion pour les droits de l'homme a contribué à l'avancement de notre pays.

Nous retenons de son parcours : la **constance, la loyauté, la rigueur et le professionnalisme**. Mais aussi une femme attachante, sensible à la condition humaine et une cheffe à l'écoute de ses collaborateurs et de ses collègues.

**Mesdames et Messieurs ;**

À toute la famille POLO, à tous ceux et celles qui lui ont été chers, à tous ceux et celles qui l'ont côtoyée, je réitère, les condoléances de la Nation togolaise, le soutien consolant de Son Excellence Monsieur le Président de la République et du Gouvernement.

Que le souvenir impérissable de Eugénie Nakpa POLO demeure dans nos cœurs. Que la satisfaction d'une vie accomplie et l'espérance d'une vie nouvelle dans la foi chrétienne qu'elle professait, soit une consolation pour nous tous.

Ainsi qu'il est écrit dans l'évangile de Marc, chapitre 5 au verset 34 « ... **Jésus**

**lui dit : Ma fille, ta foi t'a sauvée, va en paix, et sois guérie de ton mal ».**

**Repose en paix, chère Eugénie Nakpa  
POLO ! Repose en paix !**

**Car « la mort aussi est une guérison ».**